



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cimenterie

Question écrite n° 103497

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'industrie, du numérique et de l'innovation sur les aveux d'un géant du sable et du ciment français qui vient d'admettre avoir conclu des arrangements « inacceptables » avec Daech. L'entreprise aurait contribué au financement de l'organisation terroriste pour poursuivre l'exploitation d'une cimenterie en Syrie, en 2013 et 2014. Ce groupe français membre du CAC 40 et dont le chiffre d'affaires s'est établi à 12,8 milliards en 2014 illustre la réalité du financement de Daech par les circuits conventionnels des affaires et des banques. Alors que des collectivités continuent à collaborer avec l'entreprise complice des terroristes, il lui demande comment le Gouvernement compte réagir à ce scandale. Devant la gravité des faits qui portent atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation, il l'interroge notamment sur la possibilité de mettre en œuvre une réquisition du groupe, à l'instar du sort réservé à Renault en son temps pour avoir collaboré avec les nazis.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103497

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie, numérique et innovation

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mars 2017](#), page 2293

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)